

publiques, et une internationalisation axée sur l'Europe. Les 'Grands Projets Technologiques' qui ont permis à ce pays de se placer au premier rang dans des domaines tels que l'aéronautique, la défense, l'espace, les techniques nucléaires et les transports terrestres, reçoivent encore un large soutien. La maîtrise de ces technologies stratégiques pour des raisons de sécurité, d'indépendance et de prestige et pour conserver son influence sur la scène internationale demeure une priorité importante pour l'état français. Les priorités françaises basculent graduellement des technologies industrielles traditionnelles (énergie nucléaire, chimie, transports) vers les technologies de l'information et de la qualité de vie (environnement, recherche biomédicale, sciences sociales) ayant des bénéfices directs plus visibles et mieux démontrables dans la population. Malgré les réformes en cours dans son système d'innovation, la France va continuer d'investir dans la R-D reliée à l'aérospatiale, à l'électronique et aux communications, et dans la recherche nucléaire.

Depuis 1997, le gouvernement français a annoncé de nouvelles orientations stratégiques pour la recherche publique : mise en place de mesures d'encouragement à l'innovation et à l'investissement; prise en considération des besoins et attentes publics; désignation des technologies de l'information et des recherches liées à la santé comme futurs moteurs économiques. Les préoccupations sociales et environnementales ont commencé à influencer les orientations de la politique scientifique et les thèmes reliés à l'urbanisme, aux sciences médicales, aux technologies propres et performantes pour le transport vont de plus en plus retenir l'attention des dirigeants politiques.

Les investissements dans le secteur spatial devraient demeurer stables. La France conserve ses titres de première nation européenne du secteur et demeurera le premier pays membre le plus actif de l'Agence spatiale européenne (ESA), compte tenu de ses contributions financières dans une gamme diversifiée de domaines, de l'importance de son industrie et de son prestige international.

L'Ambassade du Canada à Paris organise périodiquement des ateliers de partenariat thématiques afin de favoriser la formation d'équipes pour répondre aux appels d'offres de l'Union européenne selon les règles d'accès établies dans l'Accord Canada-UE en S-T. Les derniers ateliers ont porté sur les technologies de l'information, sur l'agro-alimentaire, les biotechnologies et la télédétection.

Conclusion : La France continuera d'offrir des possibilités pour l'acquisition de technologies clés dans les secteurs stratégiques et pour le développement en commun de nouvelles technologies. De plus, la France présente d'excellentes possibilités de recherche conjointe et est un marché important pour les produits technologiques canadiens. Il existe en S-T un excellent cadre de collaboration bilatérale avec la France. Il faudrait néanmoins que les PME soient mieux informées des débouchés potentiels en France et que les institutions canadiennes intensifient leurs efforts afin de recueillir des renseignements sur les technologies de calibre mondial en France et améliorer les réseaux pour leur diffusion.

La France au sein de l'Union européenne : un partenaire privilégié pour le Canada

La France se place au deuxième rang pour les contributions financières à l'Union européenne. Elle est l'un des principaux bénéficiaires des dépenses de l'UE en matière de R-D, en vertu du Cinquième programme cadre de recherche et de développement. Le budget de l'UE pour la R-D représente quelque 5 milliards \$ par an.